



A Lillers le 20 juillet 2017

Pascal BAROIS

Maire de Lillers

A

M. Xavier LACROIX

SARL Agri Métha Lys

206 Rue de St Venant

62190 Lillers

## Secrétariat du Maire et des Adjointes

Tél. 03.21.61.64.64

Fax 03.21.61.64.65

Monsieur LACROIX,

Suite à notre rencontre, en présence des associés fondateurs de la SARL, je vous confirme mon accord de principe sur la finalisation de votre projet de construction d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Lillers, sur les parcelles référencées ZY 22 à ZY 28.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, notamment son article R-512-46-4, en cas de mise à l'arrêt définitif de l'installation, pour quelque motif que se soit, le site sera une zone de stockage pour les matières premières et résiduelles liées au fonctionnement de vos exploitations agricoles.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur LACROIX, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pascal BAROIS

Maire de Lillers

